

N° 4
29/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 053-215300617-20250429-4_29042025-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 24 avril 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERAULT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain.

Était excusé : M. CAPS David

Tarif camp poney juillet 2025

Mme Jessica GUÉRAULT, première adjointe, informe qu'un camp de deux jours au poney club du HORPS sera organisé les 17 et 18 juillet prochain. Il convient de délibérer afin d'en fixer le tarif.

Après délibération à l'unanimité le conseil municipal :

- ❖ Décide de facturer le camp poney à 50 € par enfant.
- ❖ Décide de préciser qu'un acompte de 25 € sera demandé au 15 juin 2025, puis le solde de 25 € au 20 juillet 2025
- ❖ Charge Monsieur le Maire des démarches correspondantes

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,